

Dissolution / CAP TAILLAT

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

28 mars 2024

Annonce n°2024/03/24

CAP TAILLAT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 Porte de la Marina Bas du Fort - 97110 POINTE A PITRE

Siège de liquidation : 29 Rue Amiral Roussin - 21000 DIJON

451345623 RCS POINTE A PITRE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Yves MARTIN, demeurant 29 Rue Amiral Roussin 21000 DIJON, gérant et associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 29 Rue Amiral Roussin 21000 DIJON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de POINTE A PITRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur